



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Chine

Question écrite n° 56218

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les difficultés des stages d'étudiants français en Chine en raison d'une nouvelle réglementation. Cette situation - non limitée à la France - s'expliquant par un durcissement des conditions d'obtention de visa depuis juillet, elle lui demande si - suite à sa visite - la mise en place d'un visa « stagiaire » va pouvoir être envisagée dans une logique de réciprocité en insistant sur l'importance des stages à l'étranger pour les étudiants chinois et français.

Texte de la réponse

La République populaire de Chine a modifié en juillet 2013 sa réglementation en matière de visas, en supprimant notamment les visas « pour stage ». Cette mesure est appliquée quelle que soit la nationalité et ne vise pas spécifiquement les ressortissants français. Elle a toutefois un impact important pour les étudiants français qui se voient privés d'une opportunité très enrichissante pour leur carrière future. La Chine délivre désormais soit des visas de travail (pour les diplômés ayant une certaine expérience de l'emploi considéré), soit des visas pour études (pour les personnes inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur chinois), soit des visas pour affaires (impliquant d'être invité par une entreprise ou une institution chinoise). La France demeure attachée à la réciprocité en matière de visas. Le ministère des affaires étrangères et du développement international mène un dialogue sur ce sujet avec les autorités chinoises afin d'apporter une solution pragmatique au problème du statut des stagiaires. Ce sujet sera en particulier à l'agenda du dialogue de haut-niveau sur les échanges humains, co-présidé par M. Laurent Fabius et la vice-Premier ministre chinoise Liu Yandong, qui tiendra sa première session en septembre.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56218

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4132

Réponse publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5160